



ACTUALITÉS

France - Conférence REACH le 18/06

Les 3 S3PI (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques Industriels) de la région Hauts-de-France coorganisent une manifestation à Béthune le **mardi 18 Juin à 14h** : «*Reach & Produits Chimiques 2019 : Quels enjeux ?*». Le [site d'inscription](#) est ouvert, sur lequel vous pouvez également consulter l'ordre du jour et autres informations pratiques.

POP

La Conférence des Parties à la Convention de Stockholm (COP-9), qui s'est déroulée du 29 avril au 10 mai, a notamment décidé d'inscrire le **dicofol et du PFOA à l'annexe A** de la Convention. La COP a également décidé de mettre fin à certaines des exemptions (permettant la poursuite de la production et de l'utilisation) pour certains composés. [Actualité](#). [Détail](#).

Conformité des dossiers d'enregistrement

L'ECHA prépare actuellement un plan d'action avec la Commission en vue d'accroître le pourcentage de dossiers contrôlés et améliorer l'efficacité de ces contrôles de conformité. L'ECHA s'est engagée à examiner, via un screening, toutes les substances enregistrées d'ici 2027 et à vérifier la conformité des substances pour lesquelles cela aura été identifié comme nécessaire en raison de leurs propriétés dangereuses notamment. Le plan sera publié d'ici l'été. [Actualité](#) ECHA

Base de données SVHC et articles

L'ECHA développe une base de données contenant des informations sur les articles contenant des substances extrêmement préoccupantes, conformément à la directive-cadre sur les déchets. De nouvelles [pages internet](#) dédiées sont désormais disponibles, fournissant des renseignements sur cette base de données et sur les prochaines étapes du projet.

Classification et étiquetage harmonisés

Consultation publique

Trois nouvelles [consultations publiques](#) concernant la classification et l'étiquetage harmonisés sont en cours jusqu'au 05/07/2019 concernant :

- 2-(2-methoxyethoxy) ethanol (N°CE 203-906-6)
- methyl methacrylate methyl 2-methylprop-2-enoate (N°CE 201-297-1)
- Pyridine-2-thiol 1-oxide, sodium salt (N°CE 223-296-5; 240-064-5)

<http://reach-info.ineris.fr> - <http://clp-info.ineris.fr> - <http://pop-info.ineris.fr>

N° Indigo 0 820 20 18 16

0,09 € TTC / MN

La Lettre d'information est éditée par le Service National d'Assistance Réglementaire sur les règlements REACH et CLP. Les informations contenues dans la présente lettre, ainsi que les conseils offerts par le helpdesk, ont une valeur informative et ne constituent en aucun cas un avis juridique. Les règlements REACH et CLP demeurent les seules références légales. Les formations, ateliers d'information ou autre type d'animation/intervention référencés dans cette lettre sont indiqués à titre informatif : ils n'ont pas un caractère exhaustif et le Helpdesk n'est pas garant de la qualité de ceux-ci. Par conséquent, la responsabilité du service national d'assistance réglementaire ne saurait être engagée pour toute erreur ou omission, le destinataire de cette lettre d'information est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des informations fournies par cette lettre d'information.

Pour permettre une amélioration de notre service : [enquête de satisfaction](#)